



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2012

Contournement de Sartilly : RD 973

Opération préventive de diagnostic (2012)

David Flotté



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/78690>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

David Flotté, « Contournement de Sartilly : RD 973 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 10 juin 2021, consulté le 10 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/78690>

Ce document a été généré automatiquement le 10 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Contournement de Sartilly : RD 973

Opération préventive de diagnostic (2012)

David Flotté

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Le projet d'aménagement du contournement de Sartilly, RD 973 et liaison RD 973/RD 61, se développant sur les communes de Sartilly, d'Angey et de La Rochelle-Normande, a donné lieu à une prescription de diagnostic archéologique. Les terrains concernés se trouvent presque entièrement sur le territoire de la commune de Sartilly et couvrent une superficie de 51 ha. Ils se développent sur une longueur de 4 km environ et contournent Sartilly par l'est, à une distance comprise entre 750 m et 1 km du centre-bourg. L'essentiel du projet longe le ruisseau du Vieux Frévrier et un de ses affluents et traverse de menus chenaux qui se raccordent au ruisseau. De ce fait, les emprises du projet concernent le fond de vallée et au moins un versant, généralement très abrupt, ainsi que le rebord de plateau sur quelques dizaines de mètres tout au plus.
- 2 Les terrassements ont permis d'inventorier 420 structures qui, à 80 %, sont des vestiges de fossés, pour la plupart modestes, uniformément comblés de limon brun-gris et qui n'ont livré presque aucun matériel. Leur planification, la restitution de leur tracé ainsi que leur mise en relation avec le levé cadastral napoléonien et l'état parcellaire actuel, ont permis d'établir que la plupart d'entre eux sont les traces fossiles de la trame parcellaire actuelle. Si la question du terme de cette phase est résolue, celle de l'origine ne l'est pas. Le peu de mobilier recueilli dans les comblements (quelques éléments contemporains, modernes, médiévaux et gallo-romains) ne suffit pas à asseoir une quelconque datation sous la forme d'un *terminus post quem*. Les seules contributions à cette question chronologique globale se trouvent dans les traces fossiles discordantes avec l'organisation paysagère actuelle et dans les vestiges les plus anciens trouvés sur l'emprise. Sous cet angle, trois points de découvertes méritent d'être signalés et

envisagés comme des sites, c'est-à-dire comme des gisements inscrits dans un espace fini.

- 3 Le premier site se trouve à l'amorce du contournement, au sud-est de Sartilly au lieu-dit Beauvallon, sur le bord du plateau dominant le Vieux Frévrier. Cette occupation se manifeste par deux axes fossoyés de 1 m de largeur au niveau du décapage et par neuf fosses de type trous de poteau. Outre l'argument de proximité, leur association dans une même phase chronologique repose sur les indices mobiliers qu'ils ont livrés, lesquels renvoient à la période gallo-romaine pour les deux types de structures (tuiles et un fragment céramique attribué au III^e s. apr. J.-C. pour les fossés, céramique des deux premiers siècles après J.-C. dans une fosse). À ces éléments céramiques s'ajoutent quelques fragments de scories. L'ensemble de ces vestiges mobiliers témoigne d'activités domestiques. Le premier axe fossoyé est globalement orienté est-ouest mais légèrement courbe. Il se développe sur une longueur d'au moins 65 m et sa courbe, dans l'hypothèse où ce fossé aurait servi à définir un enclos, désignerait le nord comme l'intérieur de celui-ci. L'autre hypothèse consiste à voir dans ce fossé un axe parcellaire dont le tracé suit grossièrement une courbe de niveau avant la franche rupture de pente du versant de la vallée du Vieux Frévrier. Deux fossés longent cet axe au sud à 2 m de distance et s'interrompent à une distance de 23 m l'un de l'autre.
- 4 C'est au milieu de cette interruption que le second axe croise le premier à angle droit. À 13 m au sud de l'axe est-ouest, il forme un angle droit qui correspond soit au contour d'un enclos de 13 x 10 m soit à un cloisonnement de l'espace, ouvert vers l'ouest. Un second fossé orienté est-ouest divise en deux parts égales l'espace intérieur formé par cet angle. Au nord de l'axe est-ouest, le second axe, reconnu sur 35 m, pourrait se prolonger sous les bâtiments de la ferme de Beauvallon et au-delà de l'emprise.
- 5 Les structures ponctuelles sont concentrées essentiellement au nord de l'axe est-ouest non loin de l'espace enclos ou cloisonné. La plupart s'apparentent à des fosses circulaires ou ovales de quelques décimètres interprétées comme des trous de poteau. Aucun plan d'édifice ne se laisse lire en l'état.
- 6 Le second point de découverte, une occupation de La Tène finale, se manifeste par un fossé à profil majoritairement double, de deux fois 80 cm de largeur et 45 m de longueur. Il s'interrompt à l'approche de la bordure sud de l'emprise. Aucun fossé environnant ne semble lui être associé. Il ne paraît donc pas participer d'un enclos ni d'une trame parcellaire étendue. Les vestiges céramiques qu'il a livrés comprennent quelques tessons de facture gallo-romaine qui ne sont pas incompatibles avec l'essentiel du mobilier qui est de facture laténienne « indigène ». Les rejets céramiques ainsi que des secteurs rubéfiés observés dans le fossé, évoquent une occupation domestique. Pour autant aucune trace certaine de bâtiment n'a été mise en évidence, sauf peut-être une tranchée de 320 x 45 cm qui pourrait être la trace d'un pignon. Cette occupation domine un ruisseau dans un secteur où une tourbière de 50 cm d'épaisseur s'est développée.
- 7 La troisième occupation est une concentration de 12 fosses, situées entre deux fossés rattachés à la phase parcellaire actuelle. Aucun lien ne peut être établi entre ces linéaires et la concentration de structures ponctuelles. La plupart des fosses sont circulaires ou ovalaires et présentent des mesures maximales situées entre 50 et 80 cm. Les comblements sont d'un limon brun-gris mêlé de charbons et de cailloux ou blocs de granite. Trois fosses présentent une allure atypique par rapport à ce profil général mais

pourraient n'être que le résultat de creusements simples successifs. Une fosse a l'allure d'une structure de combustion.

- 8 Les fosses sont disposées en deux ensembles de 2 et 10 fosses. Dans le second groupe on peut distinguer un ensemble de 7 structures, dont la distribution pourrait correspondre au plan d'un édifice sur poteaux, inscrit dans un carré de 4 m de côté. Dans l'hypothèse où cet ensemble de 10 creusements contribue au même édifice, alors celui-ci devrait se prolonger en direction du nord, vers la limite d'emprise.
- 9 Le mobilier céramique associé à cet ensemble renvoie à une datation antérieure à La Tène moyenne pouvant s'étendre jusqu'au Bronze final.
- 10 Ces trois points de découverte, inscrits dans quelques milliers de mètres carrés chacun, paraissent discordants par rapport à la trame parcellaire actuelle dans sa forme active ou ses traces fossiles. Le mode de formation du paysage actuel n'est pas connu notamment du point de vue de son ampleur et de sa vitesse de mise en œuvre. On peut donc se trouver devant une mise en place à grande échelle et rapide qui de ce fait est « datable », ou face à une mise en place ponctuelle et progressive dont l'origine ne peut être précisée.
- 11 En adoptant le point de vue d'une mise en place à grande échelle, l'occupation de la transition La Tène finale/Gallo-Romain et l'occupation du Haut-Empire tendraient à montrer, puisque le phénomène a lieu deux fois, que la phase paysagère actuelle trouverait probablement son origine au plus tôt à la période gallo-romaine. Dans le cas d'une mise en place plus ponctuelle et longue, ces occupations ne permettent pas d'avancer une quelconque conclusion.
- 12 Considérées de façon intrinsèque, ces occupations présentent plusieurs intérêts qui relèvent pour l'essentiel de leur caractérisation. Ce sont de petites occupations, livrant suffisamment de mobilier pour une approche chronologique. Leur intérêt provient de leur rareté notamment pour le bâtiment antérieur à La Tène moyenne mais aussi de leur aspect atypique par rapport aux sites fouillés dans la région pour les deux occupations de La Tène finale et du Haut-Empire. L'enjeu d'une fouille sur ce type de vestiges porte donc sur la caractérisation même du gisement dans le but d'étoffer les corpus régionaux des modes d'occupations du sol.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt1FsQIXlSvE>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt4pZP7RzdlG>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtLwsaw5siXv>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSHGoyMQji2>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZdDATZUuBn>
nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>
Année de l'opération : 2012
chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOgm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

AUTEURS

DAVID FLOTTÉ

Inrap